



L'actualité des instances DS et DPP

Réunions des Délégués syndicaux du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les Délégués syndicaux (DS) sont désignés par le syndicat. Leur fonction principale est de pouvoir négocier les accords. Pour plus d'infos sur cette fonction, suivez le [lien](#)
C'est qui ? C'est quand ? Les réponses [ici](#)

Les questions de la CFE-CGC

Télétravail

Est-il possible de télétravailler depuis l'étranger et sous quelles conditions ?



Les réponses de la DRH

En application de l'accord et de l'élargissement du télétravail « à tout autre lieu privé » que le domicile principal, le télétravail peut, en principe, s'exercer hors du territoire français à condition qu'il ait été préalablement déclaré dans ADERH et validé par le responsable hiérarchique.

S'il n'y a pas de difficultés particulières pour les personnes résidant à titre principal dans des zones frontalières, à proximité de leur lieu d'affectation (par exemple, Espagne, Italie ou Belgique), un examen au cas par cas des demandes doit être réalisé afin d'examiner la compatibilité de la demande avec l'intérêt du service, notamment la règle permettant au manager, avec un préavis de 48 heures (qui peut être réduit en cas d'urgence) de modifier le jour de télétravail. Il convient en effet que l'agent puisse, dans cette situation, rejoindre rapidement son lieu d'affectation.

Cependant en raison de l'accroissement des risques cyber, Il est interdit d'emporter dans certains pays le matériel professionnel (PC et smartphone) et de se connecter aux systèmes d'information et intranet de la Caisse des Dépôts. Un article est disponible sur Next avec la liste des pays concernés

https://next.caissedesdepots.fr/jplatform/jcms/1513716760_BlogPost/important-mesures-de-securite-informatique-a-l-occasion-de-deplacements-professionnels

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

JO/participation financière de la CDC

La CDC participe à la construction du village olympique. Pouvez-vous nous donner le détail de l'utilisation des 26M€ que la CDC a versé en plus pour les JO ?



L'analyse CFE-CGC:

Ces 26M€ ont servi à de la com' principalement, il aurait peut-être fallu être meilleur gestionnaire, être un peu moins dans « l'émotion » à l'approche de l'événement, et penser un peu plus à la continuité des activités de la CDC en soutenant l'emploi des CDP.

JO et circulation

Quelle est la procédure pour obtenir le QR code (qui ? quand ? comment ?) ? Y-a-t-il une communication prévue à cet effet par les services de la CDC ?

L'analyse CFE-CGC:

Ah oui en effet, ces fameux Flash Info souvent incomplets qui nous obligent, nous les organisations syndicales, à demander encore et toujours des explications et compléments indispensables que nous devons, nous, ensuite, fournir aux collaborateurs. Pas normal !



Les réponses de la DRH

La Caisse des Dépôts consacre 20 M€ HT à ce partenariat, ce qui la place au rang 2 des partenaires. Il s'agit d'un rang moyen, offrant des contreparties standard :

- utilisation des logos olympiques ;
- outils de mobilisation interne : une organisation a été mise en place avec les directions régionales afin d'en faire bénéficier un maximum de collaborateurs ;
- possibilité de communiquer sur deux segments : le logement et les politiques sociales (formation notamment) ;
- possibilité d'acheter des places au tarif standard : 882 places ont ainsi été acquises pour un montant total de 149 810 euros (places de moyenne gamme pour des épreuves diverses, pas uniquement sur le territoire parisien).

Un Flash info a été transmis aux managers pour les informer des modalités liées aux JO. Une communication à l'ensemble des agents a été réalisée via un Flash info le 12/06/2024 avec la procédure pour l'obtention du QR Code.

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Avance sur salaire

Les avances et acomptes sur traitement sont-ils possibles pour les fonctionnaires ? Si oui, pouvez-vous nous rappeler la procédure pour les privés, et expliciter celle pour les publics ?

L'analyse CFE-CGC:

Et pour les fonctionnaires ? La réponse ne traite que des « salariés »...

Gestion des congés lors d'une démission

Pouvez-vous nous préciser les congés qui sont payés lors d'une démission, et ceux qui doivent être pris avant la date de démission (CET / RTT / CA) ? Si la durée des congés est supérieure au préavis, comment est calculé le montant des indemnités ?

CPF

Est-ce que le compte formation (CPF) est alimenté pour les contrats en CDP (court, long et CDPI) ?

Les réponses de la DRH

Le salarié doit en faire la demande avant le 10 de chaque mois en adressant un mail aux gestionnaires de paie : LD-DHGP2-salarie@caissedesdepots.fr. C'est le salarié qui communique le montant exact de l'avance sans que celui-ci n'excède 50% de son salaire net. Ce montant est ensuite déduit de son salaire en bas de bulletin.

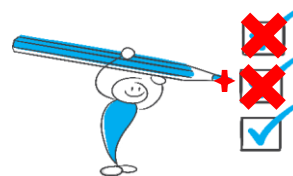
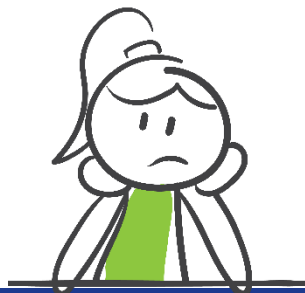
Les droits à congés qui peuvent être indemnisés sont les suivants : CA ; bonification ; RTT et CET. Les jours DG doivent être consommés.

L'analyse CFE-CGC:

Merci, mais il manque, encore une fois, la réponse à la 2^e question... Nous avons trop souvent des réponses incomplètes. Dialogue social ou dialogue de sourds ?



Le CPF est bien alimenté pour les contractuels en CDD ou CDI embauchés sur un emploi permanent.



CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr

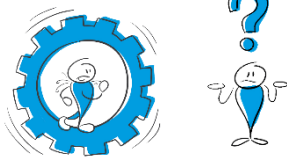


Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Bienveillance

Est-ce que les cadres dirigeants ont été formés ou sensibilisés sur la Bienveillance envers les équipes ? Nous constatons que certains membres des COMEX ont des difficultés à utiliser le mot "merci", et que le feedback est plus propice à la critique négative qu'à l'encouragement des équipes.



L'analyse CFE-CGC:

La question ne portait pas sur « les managers » qui sont largement les victimes de l'inélégance de certains membres des COMEX. Nous déplorons également l'utilisation de la notion de « saison 2 », comme si nous étions dans une série Netflix... Grandissons ensemble ne semble pas s'appliquer aux COMEX. Il sera aussi toujours temps de reparler de « l'affaire Sichel ». Le 1^{er} principe de Grandissons ensemble devrait être l'exemplarité.

Forums écoles

Sur certains forums, nous constatons que la CDC dispose de deux stands : un pour l'EP CDC, et « un autre » pour la Banque des Territoires : ne serait-il pas pertinent que les services RH communiquent entre eux pour avoir un seul stand et gagner en visibilité pour les candidats ?



Les réponses de la DRH

L'un des 3 principes de notre projet Grandissons ensemble lancé en juillet 2019 est de consacrer davantage de temps au management en :

- Optimisant les capacités de chaque collaborateur et en accompagnant la dynamique de son équipe
- En répartissant son temps à 50/50 entre le rôle d'expert et celui de manager
- En faisant grandir les membres de son équipe (via un feedback régulier notamment)

Pour accentuer encore davantage celui-ci nous avons lancé en 2023 la saison 2 de ce projet, consacré à notre modèle managérial car la façon dont nous travaillons ensemble, est un élément essentiel d'attractivité et de fidélisation des talents. Nous comprenons que nous devons encore collectivement nous améliorer afin que le feedback sur les difficultés ne soit pas source de découragement pour les équipes mais que le message soit bien reçu et donne envie de faire mieux.

La présence aux forums école est bien coordonnée par la RH transverse et embarque l'ensemble des directions métier. Il y a eu effectivement 1 forum sur lequel la BDT avait un stand à part c'était sur le forum ESSEC du 5 mars : la BDT (managers) avait été démarchée par l'ESSEC en parallèle car la BDT finance la chaire d'économie urbaine.

L'analyse CFE-CGC:

Ce n'était pas un cas isolé non. Il faudrait clarifier les rôles de chacun.

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Apprentis

Le bilan complet sur les apprentis devait être présenté en Commission emploi/formation. Quand cela sera-t-il fait ?



JO/Mission de bénévolat

L'accord QVT autorise 5 jours de mission par an sur des actions « collectives et participatives » type bénévolat, est-ce possible dans le cadre des JO ?



L'analyse CFE-CGC:

D'accord, mais selon nous, cela aurait pu rentrer dans ce cadre. Les collaborateurs bénévoles de la CDC sur les épreuves des JO ont très largement contribué à ces critères : « développement des pratiques collaboratives, participatives », entre autres...

QVCT

Pouvez-vous nous communiquer la liste des correspondants QVCT de l'Établissement Public ? Il n'y a aucune information dans Next.

L'analyse CFE-CGC:

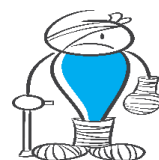
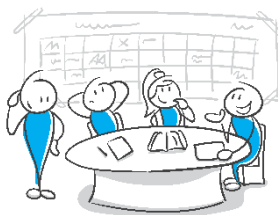
Il n'y a donc pas de correspondants QVCT, ce qui explique pourquoi les négociations sont quasiment à l'arrêt. Personne à la DRH n'a donc préparé celles-ci, à la différence du 1^{er} accord qui avait été pris en charge par un groupe de travail QVT composé de correspondants investis.

Les réponses de la DRH

Ce bilan sera présenté à l'automne dans la commission emploi/formation du CUEP

Le bénévolat dans l'organisation des Jeux Olympiques ne rentre pas dans ce dispositif qui doit être un projet collectif et transversal concernant notamment les actions de développement des pratiques collaboratives, participatives ou s'appuyant sur l'intelligence collective (facilitateurs, animateurs d'ateliers d'intelligence collective ou d'ateliers participatifs, temps de formation à ces méthodes et pratiques).

La direction des Ressources Humaines collabore avec la DOT, la direction de la communication, la cellule pluridisciplinaire de santé au travail, les acteurs sociaux de la CDC ainsi que les instances représentatives du personnel pour relayer les enjeux portés par l'accord QVT actuellement en cours.



CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Sécurité 56 RDL / expérimentation du portique

Nous souhaitons un bilan de l'expérimentation du portique installé au 56 RDL plusieurs semaines.



L'analyse CFE-CGC:

Ce portique ne sonnait que pour signaler les ordinateurs professionnels des collaborateurs... Pas très intuitif comme outil à l'entrée d'une entreprise. Donc vous arrivez un matin pluvieux, et vous devez ouvrir votre sac, un parapluie à la main, à un vigile désolé qui vous confirme que ça ne sonne que pour ceux qui ont la bonne idée de se trimbaler leur matériel professionnel. Et cela, tous les jours. Expérimentation à ne pas reproduire avec ce type de matériel défaillant, en effet...

Les réponses de la DRH

Ce sujet relève de la compétence de la FSSSCT IDF. L'expérimentation poursuivait 3 objectifs principaux : améliorer le contrôle en se concentrant que sur les alertes, rendre l'entrée des visiteurs plus fluide et moins intrusif et envisager sa généralisation à campus. A l'issue du test, seul l'objectif concernant le parcours des visiteurs est atteint.

Pour les deux autres, nous ne constatons pas d'amélioration.

Bien que des points positifs existent (facilité d'utilisation, aide à la recherche pour agents, vérification limitée des visiteurs), les inconvénients sont importants.

C'est pourquoi ce test ne sera pas poursuivi et ne fera pas l'objet d'une contractualisation avec le fournisseur. Toutefois, dans un souci d'être aux meilleurs standards de sûreté pour nos collaborateurs et nos bâtiments, et afin de répondre aux mesures que les différentes postures Vigipirate imposent, il est envisageable que d'autres matériels soient testés en prenant bien soin de prendre en compte les conclusions de celui-ci et avec une information préalable aux membres du F3SCT

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Passage au forfait

Quelle est la procédure pour qu'un salarié ou un agent au badgeage passe au forfait ?

L'analyse CFE-CGC:

En effet, et la réponse était déjà à côté de la plaque et courte, comme ici. Nous vous laissons juger du mépris qui nous est parfois - souvent - opposé...

Passage au badgeage

Quelle est la procédure pour qu'un salarié ou un agent au forfait passe au badgeage ?

L'analyse CFE-CGC:

Voilà... Même réponse, sans commentaire.

Surveillance SI

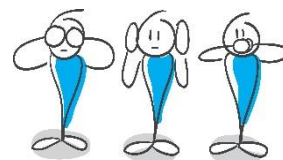
En cette période proche des JO, la CDC, via ses services informatiques, a-t-elle mis en place un système de surveillance des collaborateurs quant à leur temps effectif de connexion pendant le télétravail ?



Les réponses de la DRH

La direction a déjà répondu à cette question dans le cadre des réunions des délégués du personnel et notamment le 1er avril 2022. Le régime de temps de travail du salarié est déterminé par la nature du poste occupé.

La direction a déjà répondu à cette question dans le cadre des réunions des délégués du personnel et notamment le 1er avril 2022. Le régime de temps de travail du salarié est déterminé par la nature du poste occupé.



Il n'est pas prévu de mettre en place ce type de dispositif durant la période des JO.

L'analyse CFE-CGC:

Peut-être parce qu'il est déjà en place ?

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Compte personnel de formation (CPF) et retraite

Les questions suivantes n'ont pas eu de réponse lors des dernières commission emploi formation et lors du CUEP du 26/06.

Procédure de suivi du compte individuel lors du départ à la retraite :

Est-ce que le collaborateur a une action à faire ?

Est-ce que le collaborateur reçoit une information sur ses droits et possibilités lors du départ à la retraite ?

Est-ce que le CPF individuel reste ouvert pendant la retraite ?

Que deviennent les fonds pour les salariés et les jours pour les publics ?

Quelle est la procédure concernant les jours et les fonds des comptes individuels après le départ à la retraite : bascule des Jours et des fonds dans le pot commun CPF ? Maintien sur le compte CPF du collaborateur ? Autre ?

A quoi est utilisé le pot commun CPF ?



Compte personnel de formation (CPF)

Une demande de prise en charge de 100 € est demandée à chaque personne voulant débloquer son CET. La CDC peut-elle prendre à sa charge ces 100 € ?

Les réponses de la DRH

Lorsqu'un salarié a fait valoir ses droits à retraite à taux plein sans décote, il n'a plus la possibilité de mobiliser ses droits à formation inscrits sur son CPF car il n'a plus de projet professionnel et il n'a plus besoin de s'adapter au marché du travail. Pour rappel et conformément à la réglementation, la création d'un dossier de formation doit être lié à un projet de formation professionnelle.

Si un salarié a fait valoir ses droits à retraite avec un taux minoré (avec décote, taux de moins de 50% à la sécurité sociale) et qu'il envisage de reprendre une activité dans le cadre du cumul emploi retraite, dans ce cas le CPF reste mobilisable.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/retraite>

Le compte personnel de formation repose sur le principe de mutualisation et servira dans tous les cas à un autre actif pour faire évoluer sa vie professionnelle.

Cette question est à l'étude, une réponse sera apportée ultérieurement.

L'analyse CFE-CGC:

Nous allons porter cette revendication dans toutes les instances compétentes.



CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Retraite progressive

Nous demandons une présentation de la réglementation et de la procédure CDC pour les publics et les privés sur le sujet de la retraite progressive.

Résultat enquête baromètre social

Nous souhaitons la restitution des résultats du Baromètre « Collaborateurs QVCT et Grandissons Ensemble ». A ce jour, nous n'avons pas eu tous les retours.

Présentation des résultats par direction métier et par site :

DPS : par site nous avons reçu Bordeaux, en attente pour Angers, mais pour l'IDF nous avons eu le global DPS et pas le site de Paris.

Pouvons-nous également avoir le détail par direction métiers pour les instances locales ?

BDT : par direction métier : DCB, DI, DPH, BDTF (DRT transmis au F3SCT DR)

Filière DRH : manque RH métier par site pour les instances locales

DOT : manque par direction métier : DEOF, DSI, SDPI, DOT0

EP : manque Direction de la gestion des participations stratégique, GPS et DRIIE

Les réponses de la DRH

Ces mesures seront abordées dans le cadre de la prochaine négociation relative à l'Accord cadre.



L'analyse CFE-CGC:

Et hop, dans le fourre-tout !

Le bilan du baromètre social par direction sera présenté dans les différentes FSSCT locales. A l'issue de ces présentations les documents seront disponibles sur la communauté dialogue social.



L'analyse CFE-CGC:

Pas de réponse aujourd'hui, on attend encore et encore, pour des restitutions multiples et diluées, sans compilation globale qui pourtant permettrait d'analyser et donc d'avancer. Quel est l'intérêt de la Direction ? Perdre les OS en multipliant les sources d'information, bien entendu en ayant des présentations différentes par Direction ? Espérons que ce ne soit pas volontaire.

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr



L'actualité des instances DS et DPP

Réunions DS du 10 juin et du 10 juillet 2024

Les questions de la CFE-CGC

Mise à jour PC

Quelle est la règle concernant les demandes d'arrêt système sur les PC (à toute heure et parfois sur des périodes très rapprochées) ?



DPP de juillet

Allez-vous planifier une DPP en juillet, pour répondre à la question sur l'écrêtement des heures (question numéro 7156) ?

Les réponses de la DRH

L'agent a la possibilité de différer la mise à jour de son ordinateur en fin de journée afin de ne pas être interrompu dans ses tâches. Cependant, il est important que les mises à jour soient effectuées régulièrement afin de garantir un fonctionnement optimal et en toute sécurité des outils informatiques.

Les équipes de la gestion administrative travaillent sur ce dossier. Cependant, compte tenu de l'agenda social et des congés estivaux il semble difficile de programmer une DPP dans les prochains jours. Nous aborderons donc ce point à la rentrée.



L'analyse CFE-CGC:

La DRH a pourtant annoncé en juin qu'elle répondrait lors d'une DPP qu'elle planifierait en juillet. Nous nous sommes rendus disponibles, mais la réunion n'a pas eu lieu...



N'hésitez à nous envoyer vos questions afin qu'on les porte en DPP ou DS de façon confidentielle

**Prochaine réunion DS le
16 octobre 2024**



<https://cdc.cfe-cgc.fr>

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE

Retrouvez nos publications sur : <https://cdc.cfe-cgc.fr>

Prenez contact avec vos représentants Délégués syndicaux : Jérôme Houdbine, Valérie Bonneau, François-Robert Fabrega, et Hervé Abadie à l'adresse mail :

CFE-CGC.CDC@caissedesdepots.fr